



OCRI • CIRO

Organisme canadien
de réglementation
des investissements

Canadian Investment
Regulatory
Organization

SOCIÉTÉ MEMBRE : _____ MOIS : _____

**Rapport mensuel de surveillance d'un
représentant inscrit / représentant en placement
en vertu des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées
(Règles CPPC)**

J'atteste par la présente que j'ai surveillé les activités professionnelles de
_____ pendant le mois de _____ 20 _____. Ci-après
figure la description des activités qui ont fait l'objet d'une surveillance particulière :

1. Tous les ordres d'achat et de vente ont été revus sans délai, au plus tard le jour ouvrable suivant.
2. Tous les comptes de clients de la personne autorisée ont été revus mensuellement.
3. Une revue quotidienne des activités de négociation a été effectuée relativement aux comptes personnels et apparentés de la personne autorisée.
4. Aucune plainte d'un client relative à la personne autorisée n'a été reçue au cours de la période visée.
5. Remarques du surveillant quant aux raisons pour lesquelles l'un des critères ci-dessus n'a pas été observé.

Date

Signature du dirigeant, administrateur, directeur des ventes, directeur de succursale

Nom du dirigeant, administrateur, directeur des ventes, directeur de succursale